



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 727

AVIS est donné par le soussigné que le règlement n° 727 intitulé *Règlement abrogeant le règlement numéro 679 établissant un programme de crédit de taxes afin d'accorder une aide pour la construction ou l'amélioration de bâtiments* a été adopté par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 11 juillet 2023 et qu'il est entré en vigueur le 12 juillet 2023.

Ce règlement est déposé au bureau du greffe à l'hôtel de ville, au 50, rue Sainte-Thérèse, Delson, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Delson, ce 12 juillet 2023.

M^e Luc Drouin
Directeur des affaires juridiques et greffier